



Vol de scooter demande d aide en ligne

Par **guillaume proics_old**, le **11/09/2007** à **22:11**

Bonjour Je me suis fait volé mon scooter debut aout avec mes effets personnels dedand (sac argent vetement ..) et un ami vient de le retrouver avec le voleur dessus . Il a reussir a reprendre le scooter et a obtenir le nom du voleur. Que dois je faire ? porter plainte? que pourrais je en tirer?rnDans l'attente de votre réponse veuillez recevoir mes sinceres salutations

Par **Jurigaby**, le **13/09/2007** à **14:52**

Bonjour.rnrnVous pouvez soit garder le scooter et faire comme si rien ne s'était passé.rnrnVous pouvez aussi et surtout porter plainte et vous constituer partie civile afinb de demander réparation pour le préjudice subi.